

BOURSE D'ÉTUDES

Études à l'Université de la Paix, Caen (France) 2019

Objectif

Cette bourse sert à défrayer le coût du transport de Winnipeg à Caen pour un étudiant de l'Université de Saint-Boniface (USB) qui participe à un programme d'une durée de 5 jours à l'Université de la Paix à Caen (France) du 15 au 22 juin 2019. Ce programme de bourse est financé conjointement par le Programme des langues officielles dans l'enseignement du gouvernement du Canada et par Éducation et Formation Manitoba.

Critères d'admissibilité

Le demandeur doit :

- être citoyen canadien ou résident permanent;
- être « résident manitobain », c'est-à-dire, avoir résidé au Manitoba durant une période d'au moins 12 mois consécutifs se terminant le jour qui précède la période d'études et y avoir résidé pour toute autre fin que de suivre un programme d'études;
- être inscrit à l'USB;
- être inscrit à un minimum de quatre cours complets (24 crédits ou l'équivalent de quatre cours) dont au moins trois sont offerts en français;
- être au moins dans sa 3^e année d'études universitaires;
- suivre présentement des cours dans un des domaines suivants :
 - le service social,
 - les sciences sociales (histoire, géographie),
 - les études internationales,
 - la sociologie,
 - les sciences politiques.
- être sélectionné par le comité ad hoc de sélection de l'USB comme récipiendaire de la Bourse d'études de l'Université de la Paix.

Montant de la bourse

Le montant maximum de la bourse est au montant de 2 500 \$.

La bourse sera payée en un versement. Le versement représente le solde du coût du transport et de tous frais afférents, jusqu'à concurrence de 2 500 \$.

Le chèque de bourse sera soumis suite à la réception des documents suivants :

- tous les documents d'appui demandés (voir la « Marche à suivre »),
- l'attestation de fin du programme,
- d'un témoignage de l'expérience du participant.

Certaines bourses d'études, de perfectionnement et d'entretien qui ont été versées à un individu sont à exclure du revenu sur sa déclaration d'impôts. Les bénéficiaires de bourse doivent communiquer avec l'Agence du revenu du Canada pour de plus amples renseignements.

BOURSE D'ÉTUDES

Études à l'Université de la Paix, Caen (France) 2019

Conditions

La date limite de soumission des demandes est **le 18 mars 2019**.

Tout changement au programme d'études doit être signalé **immédiatement** à la Coordonnatrice des programmes de langues officielles au Bureau de l'éducation française au 204 945-6935 ou sans frais d'appel (au Manitoba) au 1 877 866-4242 ou par courriel à languesofficielles@gov.mb.ca.

Le ministre de l'Éducation et de la Formation peut annuler, réduire ou exiger du bénéficiaire un remboursement, en totalité ou en partie, de toute bourse :

- si la demande de bourse contient une fausse déclaration ou une erreur;
- si toute ou une partie de la bourse a été utilisée à des fins autres que le paiement des frais liés au programme d'études;
- si un étudiant ne fournit pas de certification de complétion du programme;
- s'il estime une telle mesure justifiée pour d'autres motifs.

Marche à suivre

L'étudiant doit :

1. remplir toutes les sections du formulaire de demande.
2. remettre une **photocopie** de chacun des documents suivants :
 - sa carte d'assurance sociale ou un autre document attestant qu'il est titulaire d'une telle carte; et
 - le reçu pour le billet d'avion¹ indiquant le coût total du billet, les dates et les heures des vols ainsi que la preuve de l'achat des assurances offertes par la compagnie aérienne.
3. soumettre cette demande de bourse ainsi que les documents requis **au plus tard le 18 mars 2019**, en personne ou par courriel à :

Bureau de l'éducation française (BEF)

Bourse d'études à l'Université de la Paix, Caen (France) 2019

a/s Bureau international
Université de Saint-Boniface
200, ave de la Cathédrale
Salle 1111

Tél : 204 237-1818, poste 304
Courriel : international@ustboniface.ca

¹ Si l'étudiant n'a pas réservé son billet d'avion lors de la soumission de sa demande, il peut tout de même soumettre le présent formulaire sans le reçu demandé. Toutefois, l'étudiant doit nous envoyer une photocopie de la preuve d'achat du billet **au plus tard le 30 avril 2019** afin de compléter son dossier.

BOURSE D'ÉTUDES

Études à l'Université de la Paix, Caen (France) 2019

1 – Renseignements personnels

Nom de famille :		Numéro d'assurance sociale (joindre pièce justificative) : - -	
Prénom(s) :	Sexe : <input type="checkbox"/> masculin <input type="checkbox"/> féminin	Langue maternelle : <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> autre	

ADRESSE PERMANENTE

Adresse postale (numéro et nom de rue ou case postale) :			
Ville ou village :	Province :	Code postal :	Numéro de téléphone : -
Courriel :		Courriel alternatif :	

ADRESSE PENDANT LES ÉTUDES

Adresse postale (numéro et nom de rue ou case postale) :			
Ville ou village :	Province :	Code postal :	Numéro de téléphone : -

2 – Citoyenneté et résidence permanente au Manitoba

<input type="checkbox"/> Citoyen canadien	<input type="checkbox"/> Résident permanent
---	---

PROVINCE DE RÉSIDENCE PERMANENTE

Oui	Non	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Je suis né au Canada et j'ai toujours demeuré au Manitoba. <i>Si vous avez répondu « Non », veuillez indiquer votre lieu de résidence avant d'arriver au Manitoba. Lieu : _____ Date d'arrivée au Manitoba : _____ Année/Mois</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Je suis un résident permanent et le Manitoba est la seule province où j'ai habité depuis que je suis au Canada.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'année dernière, j'ai obtenu un prêt étudiant du Gouvernement du Manitoba.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J'ai obtenu de l'aide financière d'une province autre que le Manitoba au cours des deux dernières années (y compris l'année 2018-2019).
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mes parents, gardiens ou répondants résident au Manitoba.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	J'étudiais à temps plein pendant les 12 derniers mois.
Si aucune de ces situations ne correspond à la vôtre, décrivez votre situation dans l'espace ci-dessous.		

BOURSE D'ÉTUDES

Études à l'Université de la Paix, Caen (France) 2019

3 – Études et emplois précédents

A	École secondaire : _____ Province : _____
	Début : ____/____ Année/Mois Fin : ____/____ Année/Mois Diplôme : <input type="checkbox"/> reçu <input type="checkbox"/> anticipé

B	Établissement d'enseignement postsecondaire : _____ Province : _____
	Début : ____/____ Année/Mois Fin : ____/____ Année/Mois Diplôme ou certificat : <input type="checkbox"/> reçu <input type="checkbox"/> anticipé

C	Le plus récent emploi, période sans emploi ou travail à domicile : _____ Province : _____
	Début : ____/____ Année/Mois Fin : ____/____ Année/Mois <input type="checkbox"/> temps plein <input type="checkbox"/> temps partiel <input type="checkbox"/> emploi d'été

4 – Programme à l'Université de la Paix

A	Avez-vous fait une demande de participation? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Avez-vous été admis? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
---	--

5 – Déclaration de l'étudiant

Je déclare que :

- tous les renseignements fournis dans la demande sont complets et véridiques;
- je serai étudiant dans le programme de 5 jours à l'Université de la Paix en juin 2019;
- je ne reçois (ou ne recevrai) aucune bourse d'études, prêt ou autre aide financière dans le cadre du programme d'aide aux étudiants d'une province autre que le Manitoba;
- j'informerai immédiatement la Coordinnatrice provinciale des programmes de langues officielles au Bureau de l'éducation française de tout changement d'adresse ou de tout changement à mon programme d'études.

J'autorise et je reconnais que :

- la Coordinnatrice provinciale des programmes de langues officielles au Bureau de l'éducation française a le droit de demander et recevoir des renseignements d'organismes ou d'instances gouvernementales provinciales et fédérales ou auprès de toute autorité responsable si elle juge que cela est nécessaire aux fins de vérification de la demande ou d'enquête sur celle-ci;
- l'établissement nommé ci-dessus a le droit de transmettre, à la demande de la Coordinnatrice provinciale du Bureau de l'éducation française, des renseignements se rapportant à mes études postsecondaires pour déterminer mon admissibilité à la bourse.

Signature :	Date :
-------------	--------